

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4218>



Séries Technologiques des lycées :

Le rassemblement prévu le lundi 8 octobre est reporté du fait du grave incident au lycée de Chevigny



- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -
Date de mise en ligne : vendredi 5 octobre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le rassemblement prévu le lundi 8 octobre est reporté du fait du grave incident au lycée de Chevigny

La circulaire ministérielle du 27 juin « **Evolution des nomenclatures et changement de discipline des enseignants de STI** », publiée sans la moindre concertation, impose aux collègues des disciplines technologiques des lycées de formuler une demande de changement de discipline.

Cette mesure, pour des personnels déjà fortement ébranlés par la réforme catastrophique des formations technologiques, aurait pour conséquence d'entériner cette réforme sans possibilité de retour. Il s'agit de briser le lien entre les enseignants et leur discipline de recrutement, base de leur compétence et de leur implication dans le métier. **On passerait ainsi de 42 spécialités à 4 !**

Ainsi, **montrer comment se calcule une structure en béton armé ou programmer un composant de micro-électronique pourrait être enseigné par le même enseignant, au prétexte de compétences élargies...** On voit les possibilités de postes à économiser ! Et en terme de qualité et de cohérence de formation, les dégâts qu'il faut craindre !

Comme si l'on imposait à des professeurs de lettres classiques, modernes et de langues vivantes un seul concours « Communication », si l'on créait un concours fusionnant les mathématiques, la physique, les SVT et la technologie, ou si tous les enseignants d'éco-gestion étaient regroupés.

Cette procédure n'est pas acceptée par les enseignants : **seuls 23% d'entre eux ont répondu au courrier du rectorat** alors que la date limite était le 28 septembre.

Reculer la date comme vient de le faire le rectorat ne sert à rien, c'est la réforme des formations technologiques qu'il faut revoir et cette procédure de changement de discipline qui doit être abandonnée.

A l'initiative du SNES-FSU, l'intersyndicale (SNES-FSU, SNFOLC, SGEN, CGT, SNALC, SE-UNSA) devait être reçue par le recteur le lundi 8 octobre. Compte tenu de ce qui s'est passé au lycée de Chevigny, cette audience est reportée.

Le rassemblement devant le rectorat a donc été annulé